



MUNICIPALITÉ DE TRÉCESSON

Ma Municipalité M'informe

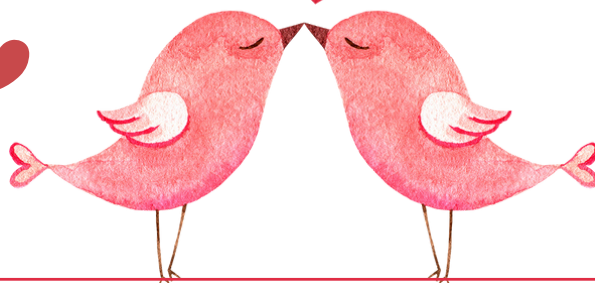
Février 2025

Année 25- numéro 1

DANS CE NUMÉRO :

Infos municipales	2-9
Élus.es municipaux	2
Horaire et séances	3
Conseils en bref	4-5
Mot de la DGGT	6
Mot du maire- budget 2023	7-8
Saviez-vous que..?	9
Messages aux citoyens	10-13
Messsages divers	10
Offres emplois	11-12
Concours	13
Dans la MRC	14-15
Messsages divers	14
École Morency	15
Bulletin paroissial	16-17
Pages santé	18
Recette de biscuits	19
Coloriage de St-Valentin	20
Calendrier de février 2025	21

Février



NOTE: Par souci d'économie, le petit journal sera désormais imprimé en noir et blanc.
La version couleur sera disponible sur le site internet et la page Facebook de la municipalité.



SUIVEZ-NOUS SUR
Facebook

Vous pouvez également
consulter ce journal au
www.municipalitedetrecesson.com



CONSEIL MUNICIPAL



MUNICIPALITÉ DE
TRÉCESSON



Maire
GHISLAIN NADEAU

municipalite@trecession.ca
819 732-0223

Sécurité civile
Association des riverains du Lac Beauchamp
Comité des travaux publics



Conseiller au siège 1
ANDRÉ MASSON

municipalite@trecession.ca
819 724-5000

Conseillère au siège 2
NADIA CARON

municipalite@trecession.ca
819 732-4158

École Morency de Trécesson
Comité des ressources humaines
Sécurité civile



Conseiller au siège 3
POSTE VACANT

Conseiller au siège 4
MARTIN VEILLEUX

municipalite@trecession.ca
819 444-8678

Comité des ressources humaines
Association des riverains du
Lac Beauchamp
Sécurité civile



Conseiller au siège 5
RÉMI ROY

municipalite@trecession.ca
819 444-6215

Comité consultatif d'urbanisme
Comité des travaux publics

Conseiller au siège 6
STÉPHAN ROY

municipalite@trecession.ca
819 218-3395

Comité Forêt
Comité consultatif d'urbanisme
Comité des travaux publics



HORAIRE & SÉANCES

 En cas d'urgence

Pour toute **URGENCE** (seulement!!!) et en-dehors des heures d'ouverture, la Municipalité s'est dotée d'un téléphone cellulaire avec un numéro distinct. Le numéro de téléphone est le suivant : **819 443-6523**.

Horaire Bureau municipal



Lundi	9 h à 16 h
Mardi	9 h à 16 h
Mercredi	9 h à 16 h
Jeudi	9 h à 16 h
Vendredi	Fermé
Samedi	Fermé
Dimanche	Fermé



CALENDRIER DES SÉANCES 2025

à 19 h

JANVIER 21	FÉVRIER 18	MARS 18	AVRIL 15	MAI 20	JUIN 17
JUILLET 15	AOÛT 19	SEPTEMBRE 16	OCTOBRE 21	NOVEMBRE 18	DÉCEMBRE 16



DÉCEMBRE

Séance extraordinaire du 10 décembre 2024

- La municipalité a accepté l'offre de la Financière Banque Nationale inc. pour l'émission de billets en vertu du règlement 2024-311;

Séance ordinaire du 17 décembre 2024

- Le conseil a adopté à l'unanimité la liste des comptes payés et à payer au 17 décembre 2024;
- Les règlements 2024-318 -Traitement des élus municipaux et 2024-320- Constitution d'un fond local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques ont été adoptés à l'unanimité;
- Le conseil a adopté le règlement 2024-321 qui visait à modifier le règlement 2023-399;
- Le dépôt des états financiers 2023 a été adopté à l'unanimité;
- Le conseil a entériné la démission de la conseillère au siège #3, Madame Nathalie Dion pour les motifs précédemment invoqués;
- La municipalité a procédé au renouvellement du mandat 2025 des quatre résolutions suivantes : Monsieur Gilles Marcotte, ingénieur, la firme ACP environnement, la firme d'avocats Caïn Lamarre ainsi que Monsieur André Labbé, urbaniste;
- Les différents partis politiques provinciaux et fédéraux seront interpellés concernant la couverture cellulaire;
- La facturation aux municipalités desservies par les services de la Sûreté du Québec a été adoptée;
- Le conseil a procédé à la nomination d'une maire suppléante représentée par Madame Nadia Caron ainsi qu'à la nomination d'un représentant devant siéger sur un comité d'analyse dans le cadre du projet de construction d'une nouvelle école à Launay, Madame Nadia Caron.
- Le conseil a mandaté de façon unanime l'organisme de bassin versant Abitibi-Jamésie (OBVAJ) pour la caractérisation de 300 installations septiques autonomes raccordées à des résidences isolées, conditionnellement à l'obtention d'une subvention couvrant les frais du contrat.

- Suite page suivante -

CONSEIL EN BREF

DÉCEMBRE

Séance ordinaire du 17 décembre 2024 - suite

- L'adoption a été faite à l'unanimité concernant la politique des règles entourant les frais de déplacement, de subsistance ou d'hébergement des employés municipaux;
- L'autorisation de vente du nouveau lot resubdivisé de l'immeuble du 314, rue Sauvé a été adoptée, ainsi que le mandat à la firme d'arpenteurs-géomètres Géoposition pour la resubdivision dudit lot;
- L'entente avec la Banque Nationale du Canada pour la marge de crédit d'exploitation a été adoptée.

Séance extraordinaire du 17 décembre 2024 - 19 h 45

- Le conseil municipal a adopté le budget 2025 à l'unanimité;
- Le plan triennal d'immobilisations pour les années 2025-2026-2027 a été adopté;

Séance extraordinaire du 17 décembre 2024 - 20 h 33

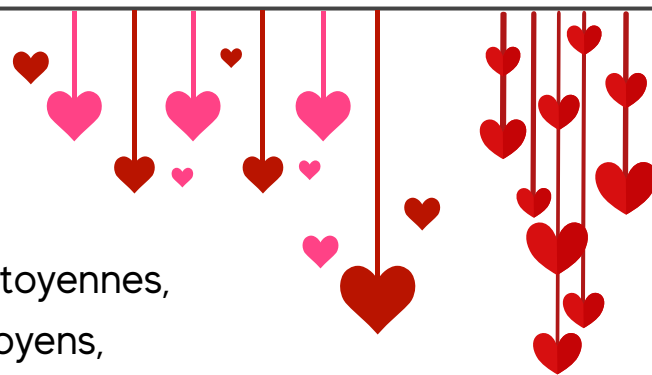
- Le conseil a adopté à l'unanimité le règlement 2024-322 portant sur la tarification relative au financement de certains biens, services et activités et imposition de différents droits, charges, frais, intérêts et pénalités pour l'exercice financier 2025.

JANVIER

Séance ordinaire du 21 janvier 2025

- Adoption de la liste des comptes payés et à payer au 21 janvier 2025, totalisant un montant de 430 290,49 \$.
- Mandat donné à TEM, Entrepreneur général, pour des travaux de drainage préliminaire sur le chemin de la Pépinière, pour un montant de 21 456,60 \$ plus taxes.
- Adoption du règlement numéro 2024-323 déterminant les taux de taxes et compensations pour l'année 2025.
- Nomination de nouveaux administrateurs auprès de Desjardins.
- Une aide financière d'un montant de 250,00 \$ a été accordée à la Fondation Olo.

MOT DE LA DGGT



Chères concitoyennes,

Chers concitoyens,

En 2025, le Conseil a la volonté de se rapprocher de la population et de la faire participer au développement de sa municipalité.

Voici les initiatives qui seront mises de l'avant en février 2025 et ce n'est qu'un début.

Le concours pour nommer le nouveau parc Davy. Un coupon réponse pour soumettre vos idées se trouve à la page 13.

Notre prochaine réunion est le 18 février prochain à 19h. Cette réunion sera accessible par Teams pour que vous puissiez y assister sans avoir à vous déplacer.

À la suite de cette assemblée, nous tiendrons une assemblée citoyenne pour parler de la vision du conseil sur le futur de la municipalité. Un ordre du jour sera déposé sur la page Facebook et le site internet de la municipalité le 11 février prochain.

Le lien Teams sera disponible à tous les citoyens qui le demanderont par courriel à municipalité@trecesson.ca **avant le 17 février 16h**. Il est évident que si vous ne disposez pas de technologie pour être présents par Teams, nous serons très heureux de vous avoir présents à la salle du conseil.

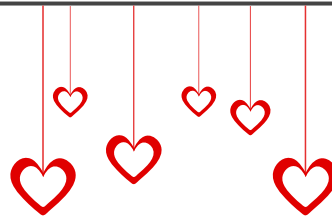
Le conseil municipal travaille pour vous et pour que vous puissiez vous faire entendre, vous devez participer lors des réunions du conseil.

Au plaisir de vous y voir en grand nombre!

Marie Claude De Gagné

Directrice générale et greffière-trésorière

MOT DU MAIRE BUDGET 2023



Rapport financier au 31 décembre 2023

Chères citoyennes, chers citoyens,

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du code municipal du Québec et faisant suite à la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 17 décembre 2024, je vous présente les faits saillants du rapport financier pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2023, tel que préparé par Trudel, Lapointe, Collard CPA Inc.

Les revenus de fonctionnement aux états financiers totalisent 2 326 146\$ et les charges pour l'ensemble des services municipaux, incluant les frais financiers et l'amortissement des immobilisations s'élèvent à 2 756 747\$.

En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, remboursement de la dette, affectations, etc.), les états financiers présentent un déficit de fonctionnement à des fins fiscales de 80 722\$.

De plus, l'excédent accumulé, non affecté, au 31 décembre 2023 se chiffre à 204 618\$. Pour cette même période, l'excédent affecté (montant déterminé, par résolution, pour utilisation à des fins spécifiques) se situe à 179 386\$.

Finalement, au 31 décembre 2023, l'endettement total à long terme pour l'ensemble de la municipalité atteignait 3 752 241\$.

Le déficit de 80 722\$ s'explique en bonne partie par les dépenses suivantes :

- Frais de recherche de données et d'analyse de dossiers en ressources humaines;
- Honoraires pour des services juridiques;
- Entente de règlement de litige de dossiers de ressources humaines;
- Le personnel professionnel de direction embauché par la Commission Municipale du Québec afin d'assurer une transition pendant la tutelle en ressources humaines.

MOT DU MAIRE BUDGET 2023



Principales réalisations en 2023 :

- La mise en place d'une nouvelle structure administrative transitoire conséquemment au contrôle de la Commission municipale du Québec en matière de ressources humaines;
- La tenue d'un lac-à-l'épaule afin de se doter d'un plan d'accompagnement stratégique 2024-2028;
- Le maintien de l'offre de services de qualité à la population et le développement de plusieurs nouveaux projets;
- La réalisation d'une étude concernant l'état du champ d'épuration septique du secteur urbanisé de Villemontel;
- Le rechargement du chemin Roulier sur une distance d'un kilomètre;
- Le mandat donné à une firme d'architectes afin de proposer un plan d'aménagement d'ensemble d'un futur parc intergénérationnel;
- La réalisation d'une étude de préfaisabilité relativement à la construction d'un nouveau garage municipal;
- Le remplacement des plaques de noms de rues et chemins;
- L'acquisition d'un nouveau cabanon à proximité de la patinoire du secteur de Villemontel;
- L'analyse de la potentialité d'un projet visant à améliorer le drainage du 2e rang et d'apporter les réparations nécessaires au pont du Chemin du cimetière des Ukrainiens;
- La mise à niveau ou l'élaboration de plusieurs règlements municipaux;
- La gestion complète du dossier des installations septiques pour les années 2021 à 2023.

Finalement, au cours de 2023, le conseil municipal a tenu 12 séances ordinaires et 12 séances extraordinaires.

Ghislain Nadeau
Maire

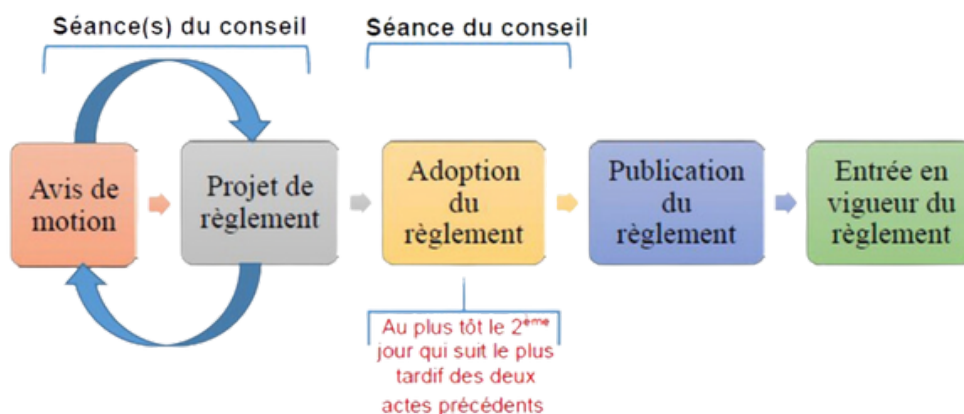


SAVIEZ-VOUS QUE...?



PROCÉDURE POUR L'ADOPTION D'UN RÈGLEMENT

- 1ère étape : Avis de motion annonçant la présentation d'un règlement devant être adopté ultérieurement.
- 2ème étape: Adoption du projet de règlement à une séance du conseil. Ce projet est mis à la disposition des citoyens. Ils peuvent le lire sur place, poser leurs questions et en apporter une copie. Habituellement adopté à la même séance où l'avis de motion est donné.
- 3ème étape : Adoption du règlement à la séance du conseil subséquente, si le projet n'a pas eu de modifications à la suite de l'adoption du projet.
- S'il y a des modifications substantielles, ou qui en changent la teneur, nous recommençons le processus à l'adoption du projet de règlement.
- Là encore, avant l'adoption du règlement final, les citoyens peuvent poser des questions et avoir des copies le soir du conseil.
- Une fois que le règlement est adopté, il entrera en vigueur selon le diagramme suivant :



- Pour faire valoir vos droits, vous devez prendre part aux séances du conseil et venir poser des questions.
- Dans notre règlement sur la régie interne des séances du conseil de la municipalité de Trécesson, il y a deux périodes de questions qui permettent aux citoyens de participer à la vie politique de la municipalité et d'être entendus.
- Tous nos règlements municipaux sont accessibles sur notre site internet au : <https://www.municipalitedetrecesson.com/>

MESSAGES AUX CITOYENS



AVIS AUX UTILISATEURS DE LA PATINOIRE

Nous vous rappelons de manipuler avec soin l'équipement mis à votre disposition, notamment les aides à patiner et de veiller à la propreté des lieux.

Merci de ranger les accessoires dans la cabane prévue à cet effet après utilisation.

Votre collaboration aide à maintenir nos installations en bon état pour le plaisir de tous.

Merci de votre compréhension!



NOTE

Nous tenons également à préciser que la cabane ne doit en aucun cas être utilisée comme une toilette. Un tel comportement est irrespectueux envers les autres usagers et les responsables des installations.

Merci de votre collaboration et de votre respect des lieux!



DÉPÔT DE NEIGE SUR LES CHEMINS

La période hivernale bat son plein. Nous constatons que plusieurs citoyens déposent encore de la neige sur les emprises des chemins entretenus par la municipalité, ce qui s'avère une pratique tout à fait illégale. En effet, la neige déposée sur les chemins nuit considérablement aux opérations de déneigement, sans compter le fait qu'elle compromet la sécurité des usagers.

Nous faisons de nouveau appel à votre collaboration afin de conserver la neige sur votre propriété lors du déneigement de votre entrée. Si vous confiez votre déneigement à un entrepreneur, prière de bien vouloir l'en informer.



N'oublie pas d'inscrire
tes animaux !

Refuge le Coeur sur 4 Pattes

DÉS LE 1ER JANVIER 2025

**N'OUBLIEZ PAS DE
RENOUVELLER
VOTRE MÉDAILLE**

RENDEZ-VOUS SUR LA PLATE-FORME OU
VENEZ NOUS RENCONTRER EN PERSONNE

731, AVENUE DU PARC, AMOS
873-476-0246
WWW.EMILI.PET

COÛT SELON
VOTRE RÉGLEMENT
MUNICIPAL

- AMOS
- BARRAUTE
- BERRY
- LA MORANDIÈRE
- LA MOTTE
- LAUNAY
- PREISSAC
- ROCHEBEAUCOURT
- SAINT-DOMINIQUE
- SAINT-FÉLIX
- TRÉCESSON

LA MÉDAILLE
EST
OBLIGATOIRE
POUR TOUS
LES CHIENS
ET LES
CHATS



OFFRES D'EMPLOI



OFFRE D'EMPLOI

LA MUNICIPALITÉ DE TRÉCESSON EST À LA RECHERCHE D'UN OU D'UNE INSPECTEUR(RICE) MUNICIPAL(E)

Sous l'autorité de la directrice générale et greffière-trésorière, l'inspecteur(trice) municipal(e) est responsable de veiller à l'application et au respect des règlements municipaux et de traiter les diverses demandes de permis, de dérogation mineure, de certificats d'autorisation qui lui sont soumises. Le (la) titulaire réalise des inspections, assure le suivi des requêtes et des plaintes et émet des avis et constats d'infraction. Il (elle) est aussi responsable de la préparation et du suivi des rencontres du comité consultatif d'urbanisme en plus d'agir à titre de conseiller auprès des membres de ce comité. Finalement, il(elle) doit assurer le suivi nécessaire pour le programme visant la conformité des fosses septiques.

PROFIL ET COMPÉTENCES

- Détenir un diplôme ou une attestation d'études collégiales en urbanisme, en environnement, en architecture ou en inspection de bâtiment.
- Un diplôme d'études secondaires à titre de charpentier-menuisier, conjugué à 10 ans d'expérience dans ce domaine pourrait être considéré.
- Toute autre combinaison de formation et d'expérience pourrait être aussi recevable.
- Détenir un permis de conduire valide de classe 5
- Aptitudes manifestes pour le français écrit et oral
- Faire preuve de débrouillardise et de jugement
- Bonne capacité d'analyse et de synthèse
- Excellentes relations interpersonnelles

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Poste régulier permanent à raison de 32 à 36 heures par semaine selon la période de l'année
- Outre les programmes d'assurances collectives et de retraite, nous offrons un salaire concurrentiel

INSCRIPTION

Si ce poste vous intéresse et que vous répondez aux critères que nous recherchons, vous êtes invité à nous faire parvenir votre curriculum vitae par courriel à : municipalite@trecesson.ca

Date limite de réception des candidatures : **le 17 février 2024 à 16h**

Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées

Votre demande sera traitée confidentiellement

La Municipalité de Trécesson applique un programme à l'égalité à l'emploi et invite les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.

Pour en savoir davantage sur ce poste, visitez notre site interne : <https://www.municipalitedetrecesson.com>

OFFRES D'EMPLOI



MUNICIPALITÉ DE
TRÉCESSON

OFFRE D'EMPLOI

LA MUNICIPALITÉ DE TRÉCESSON EST À LA RECHERCHE D'UN OU D'UNE AGENT(E) DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

Description du poste :

Sous l'autorité de la directrice générale et greffière-trésorière, les fonctions du ou de la titulaire du poste sont les suivantes :

- Coordonner certaines activités, ainsi que les projets municipaux;
- Assister aux rencontres du comité ADL de la MRC et Soutenir la municipalité pour la réalisation de son plan d'action;
- Supporter les comités sur le territoire de la municipalité; Dynamiser le milieu;
- Gestion de projets de développement (Demandes de subventions, rédaction des rapports finaux...);
- Être présent(e) pour accompagner les entreprises et participer à la réalisation de projets, d'information et de formations pouvant stimuler leur développement ;
- Assurer un contrôle et un suivi des infrastructures de loisirs;
- Promouvoir les services de la municipalité et développer un réseau de communication efficace auprès des diverses clientèles sur le territoire de la municipalité;
- Soutenir les organismes présents sur le territoire de la municipalité ;
- Accomplir toutes tâches connexes assignées par la direction.

Exigences :

- Détenir un diplôme ou attestation en gestion de projet, en développement économique, en technique de loisirs ou avoir des expériences pertinentes ou être titulaire d'un diplôme et d'une attestation d'étude connexes;
- Toute expérience dans le domaine de l'administration et dans le domaine du développement est considérée comme un atout;
- Avoir un bon sens de l'organisation et de l'initiative ainsi qu'avoir une grande capacité d'adaptation.
- Être polyvalent(e) et avoir le sens des priorités ainsi qu'avoir une facilité à travailler en équipe;
- Facilité de communication écrite et verbale en langue française;

Conditions de travail :

- 28h semaines et vous pourriez être appelé à travailler sur un horaire variable (jour, soir, fin de semaine)
- Outre les programmes d'assurances collectives et de retraite, nous offrons un salaire concurrentiel

INSCRIPTION

Si ce poste vous intéresse et que vous répondez aux critères que nous recherchons, vous êtes invité à nous faire parvenir votre curriculum vitae par courriel à : municipalite@trecession.ca

Date limite de réception des candidatures : **le 17 février 2024 à 16h**

Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées

Votre demande sera traitée confidentiellement

La Municipalité de Trécesson applique un programme à l'égalité à l'emploi et invite les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.

Pour en savoir davantage sur ce poste, visitez notre site internet : <https://www.municipalitedetrecession.com>

MESSAGES AUX CITOYENS- CONCOURS



TROUVE LE NOM
DE TON PARC!



MUNICIPALITÉ DE
TRÉCESSON

**Le nouveau parc de jeu intergénérationnel Davy
attend son nom et nous avons besoin de votre
créativité !**

Partagez vos idées originales et participez à ce projet communautaire!

Remplissez le coupon de participation ci-dessous et faites nous le
parvenir!

par la poste ou en personne au: 330 , rue Sauvé à Trécesson, Qc JOY 2S0

par téléphone au : (819) 732-8524 poste 202

par courriel : municipalite@trecesson.ca

Nom : _____

Courriel: _____

Nom du parc: _____

DANS LA MRC



Au Coin de l'Ours (2006) Inc.

654, route 111
Trécesson (Qc) J0Y 2S0
Tél/Fax : (819) 732-6229
aucoindelours@cableamos.com

Propriétaires: France Beudet & Luc Bousquet



NOTRE ÉQUIPE DE PROFESSIONNELS VOUS ACCOMPAGNE
DANS LE DÉVELOPPEMENT DE VOS PROJETS D'AFFAIRES!

SADC

SOCIÉTÉ
D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT
DES COLLECTIVITÉS
HARRICANA

Services financiers - Accompagnement et suivi personnalisé

NOUS VOUS AIDONS À :

Acquérir ou démarrer une entreprise;
Préparer votre relève;
Moderniser vos équipements;
Acheter ou rénover un bâtiment;
Développer de nouveaux marchés;
Financer un fonds de roulement, etc.

FONDS D'INVESTISSEMENT

300 000 \$

Prêt maximal par entreprise
Modalités de remboursement flexible
Taux de base + 2% minimum

STRATÉGIE JEUNESSE

5 000 \$ à 25 000 \$

Prêt personnel pour des entrepreneurs
âgés de 18 à 39 ans
Sans intérêt pour les 24 premiers mois

COMMUNIQUEZ AVEC NOUS!

SADC HARRICANA

T. 819 732-8311 - sadc@sadc-harricana.qc.ca
www.sadc-harricana.qc.ca

Canada Développement économique Canada pour les régions du Québec
appuie financièrement la SADC

Le Domaine
ST-VIAEUR
LOCATION DE SALES ET CHAMBRES
150, chemin St-Viateur à Trécesson
**Restaurant ouvert les Dimanches
de 9h00 à 13h00**
Assiette déjeuner généreuse à partir de 14,38 \$
Pour réservation : (819) 732-4637

**JEANICK
FOURNIER**

40 ans

L'ARCHE abitibi-témiscamingue

SPECTACLE BÉNÉFICE

AMOS

19H30 THÉÂTRE DES ESKERS
28 FÉVRIER
50\$ DU BILLET

CULTUREAMOS.TICKETACCESS.NET



ÉCOLE MORENCY

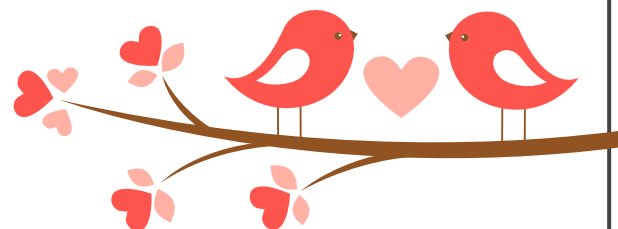


Depuis la fermeture de l'école de Launay, nous avons le plaisir d'accueillir, dans les locaux de l'hôtel de ville, la bibliothèque de l'école Morency. Ainsi, les élèves de l'école viennent régulièrement y lire et écouter des histoires. Ces moments de découverte et de partage sont précieux, non seulement pour les enfants, mais aussi pour renforcer le lien entre l'école et la municipalité.



La municipalité, propriétaire du terrain adjacent à l'école Morency, a bien volontiers permis son utilisation pour que les enfants puissent y jouer au soccer pendant l'été ou pratiquer le ski de fond en hiver. Cette initiative vise à encourager l'activité physique et à offrir aux jeunes un espace sécuritaire pour leurs loisirs. Elle témoigne également de l'engagement de la municipalité à favoriser le bien-être et la santé des citoyens.

La municipalité souhaite de plus en plus travailler en collaboration avec l'école Morency pour le bien-être de tous les élèves qui la fréquentent.



BULLETIN PAROISSIAL



Saint-Simon-de-Villemontel
Communauté chrétienne de Villemontel

FÉVRIER 2025, CE QUI SE PASSE CHEZ NOUS.

Par Hélène-Marie Deshaies

Thème de notre année : MA COMMUNAUTÉ AU DU MONDE

Pour rendre notre paroisse plus chaleureuse, fortifier les liens entre nos communautés et s'ouvrir au monde :

2025 : ANNÉ JUBILAIRE

Le pape François a ouvert pour 2025 une année jubilaire sous le thème : Pèlerins d'espérance.

Chez nous, comment vivrons-nous cette espérance? Nous avons choisi d'**ÊTRE TÉMOIGNAGE D'ESPÉRANCE**. Et cela a débuté avec nos étoiles que chacun de nous avons achetés pour honorer nos défunts, unifier nos prières et tisser des liens d'amour dans le sapin de la salle municipale, initiative de notre maître-poste. Merci Lyne! L'argent ramassé a été remis à trois groupes de notre communauté soit l'école Morency, la fabrique St-Simon et l'Arche AT.



NOUVELLE DU DIOCÈSE :

La zone d'Amos ne compte plus que deux prêtres, Jean-Marie Niyonsaba et Raymond Martel, pour tous les services religieux dispensés, soit tous les sacrements, l'accompagnement spirituel en fin de vie, la présence d'aumônier dans les différents regroupements, le support spirituel et psychologique et la présence aux aînés. Cela se répercute aussi dans notre paroisse alors que nous n'avons plus qu'une messe aux 3 dimanches. Les deux autres dimanches une célébration de la Parole est vécue par tous ceux qui veulent échanger sur la Parole de Dieu et faire communauté.

9 FÉVRIER 10H : Brunch-partage à la salle municipale après la célébration de la Parole. Bienvenue!



16 FÉVRIER : Nous soulignerons la Saint-Valentin à la messe de 9h en partageant des cœurs de gratitude!



13 FÉVRIER, 13 MARS : cathédrale Ste-Thérèse, 19h à 20h15, **Oasis de paix : Une expérience spirituelle**
C'est un rendez-vous qui a lieu le **2ième jeudi du mois**, un moment pour soi, pour prendre le temps d'écouter des textes qui amènent à réfléchir, écouter de la musique et vivre un court temps de silence... Pour toutes les personnes croyantes ou non, pratiquantes ou peu, athées ou agnostiques...d'autre religion...

La communauté de L'Arche-Abitibi fête son 40ième anniversaire cette année!

Un super spectacle bénéfique nous est offert par une grande dame, très sensible aux personnes vivant avec un handicap intellectuel. Elle a elle-même adopté deux enfants vivant avec la trisomie 21.

Bienvenue!



BULLETIN PAROISSIAL



Saint-Simon-de-Villemontel *Bulletin paroissial*

02 février

- 9 h : Célébration de la Parole
- 9 h : Messe Guyenne
- 10 h 30 : Messe Launay

09 février

- 9 h : Célébration de la Parole
- 9 h 30 : Messe St-Dominique
- 11 h : Messe St-Félix

16 février

- 9 h : Messe Antoinette Larivière, par ses enfants
- 11 h : Messe St-Gérard

23 février

- 9 h : Célébration de la Parole
- 9 h : Messe Guyenne
- 10 h 30 : Messe Launay

02 mars

- 9 h : Célébration de la Parole
- 9 h 30 : Messe St-Dominique
- 11 h : Messe St-Félix



ÉTATS FINANCIERS

NOVEMBRE

Quêtes : 114.00 \$
Prions : 10.60 \$
Quête spéciale : 24.50 \$
Luminaire : 6.00\$

DÉCEMBRE

Quêtes : 291.90 \$
Prions : 35.50 \$
Capitation : 50.00 \$
Luminaire : 100.00\$



CLSC

Local de santé - Villemontel

Local de Santé Villemontel Salle Municipale

Téléphone: 732-8700

Services disponibles et modalités d'accès

Soins de santé courants offerts au Centre de soins ambulatoires de l'Hôpital d'Amos.

Pour prendre un rendez-vous : 819 732-3341, poste 2649

Services de prélèvements sanguins offerts dans les CLSC suivants ou à l'Hôpital d'Amos

Lieu : CLSC de votre localité

Date : Mardi, 18 février - Villemontel

ou

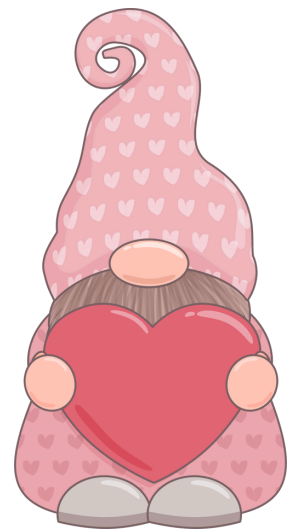
Lieu : Launay

Date : Mercredi, 19 février

Pour prendre un rendez-vous

CLSC en milieux ruraux :
819 732-3271, poste 4202

Hôpital d'Amos :
www.clicsante.ca ou 819 732-0165



Centre intégré
de santé et de services
sociaux de l'Abitibi-
Témiscamingue

Québec

RECETTE DE BISCUITS DE LA ST-VALENTIN



Tendres biscuits aux pépites de chocolat

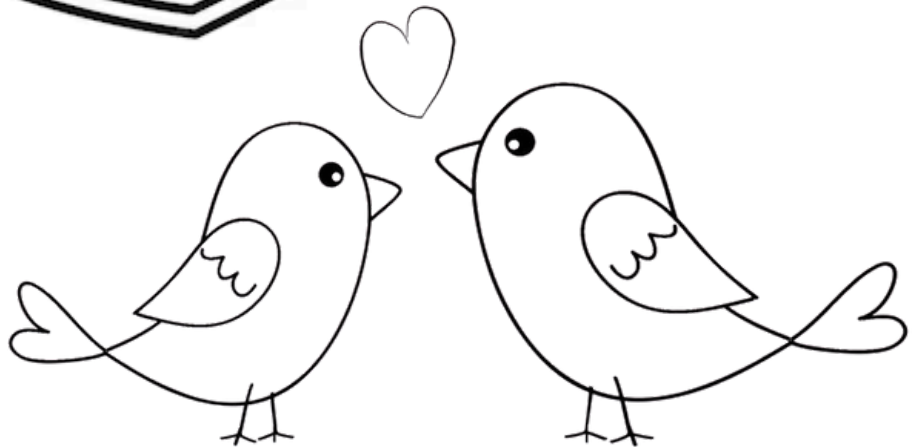
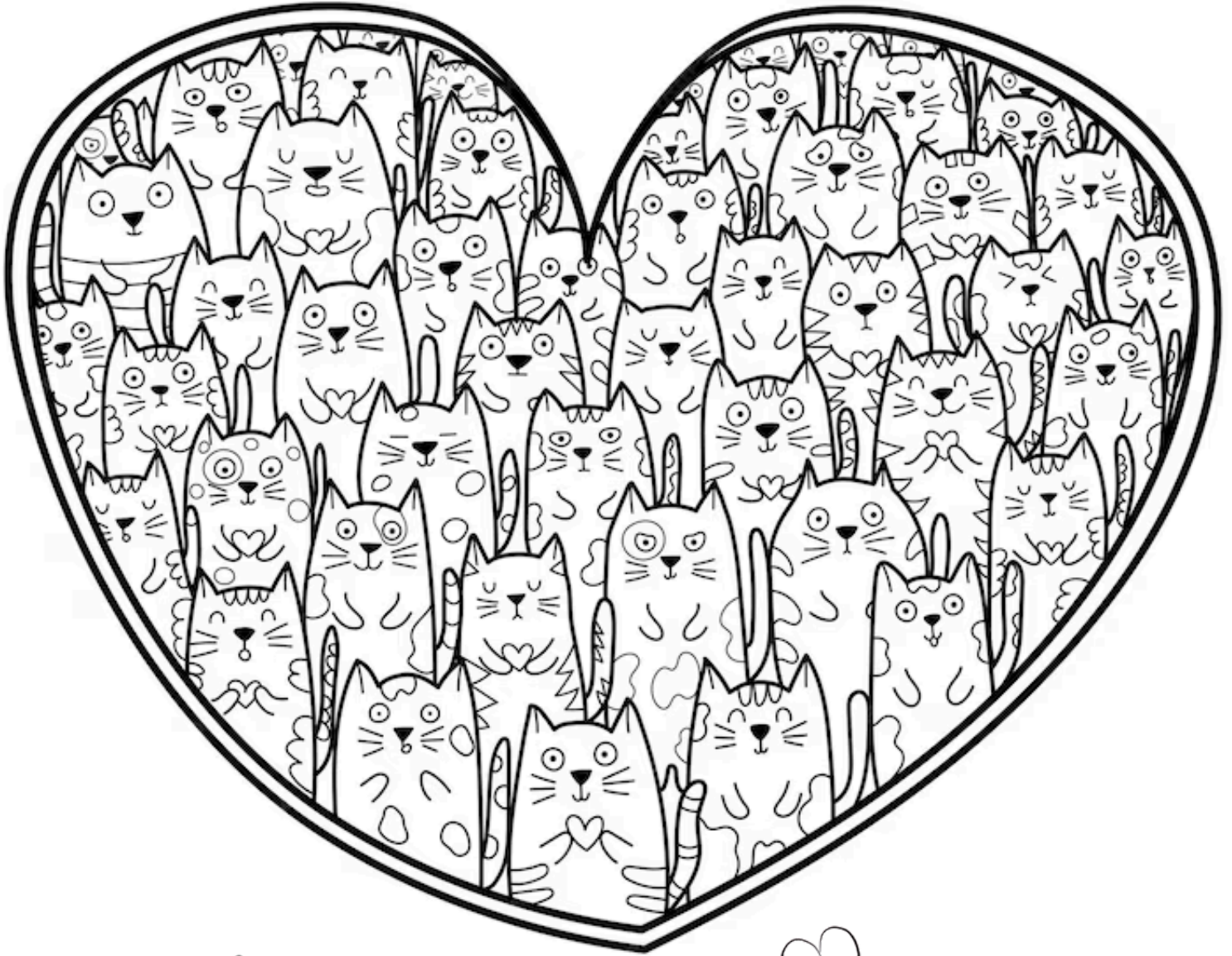
Ingrédients

- ½ tasse de beurre salé ramolli
- 1/2 tasse de sucre blanc
- 1/4 tasse de cassonade tassée
- 1 cuillère à thé de vanille
- 1 œuf
- 1 1/2 tasse de farine tout usage
- 1/2 cuillère à thé de bicarbonate de soude
- 1/4 cuillère à thé de sel
- 3/4 tasse de pépites de chocolat et de pépites de chocolat blanc colorées

Préparation

1. Préchauffez le four à 350 °F. Tapissez une plaque à biscuits d'un papier parchemin ou d'un tapis en silicone.
2. Dans un bol, mélanger la farine, le bicarbonate de soude et le sel..Mettre de côté.
3. Dans un autre bol (ou dans un batteur sur socle), battre le beurre avec le sucre et la cassonade. Mélanger jusqu'à l'obtention d'une consistance crémeuse.
4. Ajouter au mélange de sucre, l'œuf, la vanille. Mélanger à basse vitesse environ une dizaine de secondes.
5. Ajouter graduellement le mélange sec au mélange humide. Mélanger jusqu'à ce qu'une grosse « boule » de pâte se forme.
6. Ajouter les pépites de chocolat et mélanger délicatement à l'aide d'une cuillère de bois.
7. À l'aide d'une cuillère à biscuits, façonner des boules et les déposer (espacés) sur la plaque.
8. Mettre au four sur la grille du centre, de 9 à 11 minutes ou jusqu'à ce que la base des biscuits soit légèrement dorée. Attention de ne pas trop les cuire, sinon ils deviendront durs.
9. Une fois sortis du four, laissez-les refroidir sur la plaque pendant environ 20 minutes sans les manipuler. Ils vont finir par s'étendre et il ne vous restera plus qu'à les déguster !









COLORIAGE



www.coloriage.info

2025

Février

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
						1
2	3	4  Recyclage	5	6	7	8
9	10	11  Poubelles	12	13	14 	15
16	17	18  Prélèvements sanguins  Recyclage + Compost  	19	20	21	22
23	24	25  Poubelles	26	27	28	